

**Société | Un 35e collège dans la Vienne pour la rentrée 2021**

Ce mercredi 22 janvier, la première pierre du 35<sup>e</sup> collège de la Vienne a été posée à Vouneuil-sous-Biard, commune limitrophe de Poitiers. Un établissement d'une capacité de 750 élèves qui se veut moderne et respectueux de l'environnement. Un chantier qui s'inscrit dans le plan Collèges du département, un plan de financement de 141 millions d'euros entre 2015 et 2025. L'ouverture de ce collège en 2021 permettra la rénovation d'un autre établissement situé dans le centre-ville historique de Poitiers. Les collégiens et professeurs y seront accueillis le temps des travaux.

La pose d'une première pierre, toujours un moment symbolique. Ce mercredi 22 janvier, Bruno Belin, président du conseil départemental de la Vienne, Bénédicte Robert, rectrice de l'académie de Poitiers, Henri Colin, vice-président en charge de l'Éducation, des Collèges, des bâtiments, des transports, des relations avec l'université, ont posé la première pierre du 35<sup>e</sup> collège de la Vienne situé sur la commune de Vouneuil-sous-Biard, à l'ouest de Poitiers. Lily et Lilie, toutes deux habitantes de la commune et élèves de 5<sup>e</sup> au collège Henri IV ont lu en préambule de cette cérémonie un texte sur la construction de leur futur établissement. Le parchemin a ensuite été introduit dans le parpaing creux. Un symbole puisque ces deux élèves devraient faire leur rentrée en 2021 dans ce nouveau collège, elles seront normalement en 3<sup>e</sup>.



La construction de ce 35<sup>e</sup> collège du département a été décidée en septembre 2017. Il rentre dans [le plan collèges 2015/2025 du conseil départemental de la Vienne](#). Il s'agit d'un plan d'investissement de 141 millions d'euros qui gère la quasi-totalité des collèges du département en terme de reconstruction, rénovation et de mise aux normes. Pour ce nouvel établissement, le département a eu le choix entre huit propositions d'implantation. Celle de Vouneuil-sous-Biard a été retenue. Un terrain de trois hectares, situé rue Firmin-Petit, bordant le route départementale 12 qui relie la commune à Biard, puis Poitiers. « Vouneuil-sous-Biard s'était rapidement positionnée pour accueillir ce 35<sup>e</sup> collège tout en répondant au cahier des charges, rappelle Claudie Faucher, première-adjointe au maire de la commune et conseillère départementale. Nous sommes ravis d'avoir été retenus ». Vouneuil-sous-Biard a cédé un terrain de trois hectares au département pour la réalisation de ce projet.

### « Un trait dans le paysage »

L'établissement - dont le nom n'a pas encore été choisi - fera 8 300 m<sup>2</sup>. Il sera composé d'un externat, d'une demi-pension, de logements de fonction, d'un gymnase (accessible également de l'extérieur pour que la population locale puisse en profiter également en dehors des horaires de cours). Devant un parvis végétalisé, le site accueillera une gare routière et un parking pour véhicules légers. La route et des voies douces seront aménagées pour sécuriser cette entrée de collège. « Ce collège a été implanté en dehors du centre-ville, dans un relief plat et dans un environnement où il n'y a pas grand-chose autour. Nous avons voulu tisser un lien entre la commune de Vouneuil-sous-Biard et Poitiers », explique l'architecte Gwen David associé dans la cabinet retenu pour ce projet, DDL Architectes. Cette entreprise de 20 personnes possède de l'expérience dans la construction d'établissements scolaires notamment en Bretagne et Pays de Loire. « Le design du bâtiment veut respecter l'environnement. C'est un trait très long dans le paysage, avec un effet d'étalement et un effet monotone. Il y a un jeu graphique avec la toiture qui est à la fois ondulante et organique. C'était une façon de dessiner une dynamique. » explique-t-il. Ce futur collège disposera d'un seul étage. Le rez-de-chaussée sera consacré aux activités communes avec le foyer, le CDI, les salles d'activités, le restaurant, l'administration. Il y aura un préau fermé qui pourra s'ouvrir quand il fera beau. À l'étage, se trouveront les salles d'enseignement.



Ce nouveau bâtiment sera bien sûr respectueux des dernières normes notamment thermiques de 2020. « Nous avons choisi d'utiliser des matériaux à faible empreinte carbone, précise Gwen David. D'autant plus que nous avons une contrainte de temps, avec des matériaux nous pouvons faire de la préfabrication ». Les fondations du bâtiment et le rez-de-chaussée seront en béton. En même temps sera fabriqué l'étage essentiellement en ossature bois. Il sera ensuite assemblé sur le chantier. Histoire d'optimiser le temps des travaux. La toiture sera végétalisée et des panneaux photovoltaïques seront implantés. Une chaufferie à bois sera installée également. « Il y a eu une réflexion sur le fait de décarboner au maximum ce chantier, une démarche qui s'inscrit dans notre temps », confie Bruno Belin, le président du conseil départemental de la Vienne.

## 21 millions d'euros

Le chantier a démarré le 7 décembre 2019 avec l'aménagement de la parcelle. De gros tractopelles et engins de chantier s'occupent de l'aplanissement. Le coût total des travaux est estimé à 21 millions d'euros, dont 15,7 millions injectés dans le tissu économique local. Car l'essentiel des entreprises qui ont remporté les appels d'offres sont du département (19 sur 22 lots, soit 98%). Le collège devrait être terminé en juin 2021, juste avant la rentrée scolaire de septembre.

Pour Bruno Belin, cette pose de première pierre est « un moment exemplaire ». Pour lui, « ce collège représente l'avenir du département ». Car il va permettre la réhabilitation du collège historique d'Henri IV situé en plein centre-ville de Poitiers. Durant trois ans, il sera fermé et les élèves seront accueillis dans ce futur établissement. Les bâtiments ont été dimensionnés pour accueillir jusqu'à 950 élèves. Le président de la Vienne a rappelé également que le plan Collèges permettait le développement d'autres projets : notamment le collège Descartes à Châtellerault, ou Georges David à Mirebeau.

## Un établissement inclusif

Quant à la rectrice de l'académie de Poitiers, elle a souligné le caractère inclusif de cet établissement qui sera à la fois général et professionnel adapté. « Ce nouveau collège s'inscrit dans l'avenir. Il est labellisé E3D (NDLR : démarche globale de développement durable dans les écoles et les établissements scolaires). Il sera aussi inclusif pour des élèves avec des besoins particuliers, avec des classes d'unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS). »

Le collège devrait accueillir ses premiers élèves à la rentrée 2021. Pendant 3 ans, la communauté éducative d'Henri IV y sera hébergée le temps de sa réhabilitation. Concernant le secteur scolaire, l'établissement recevra les élèves des communes de Vouneuil-sous-Biard, de Migné-Auxances et de Chasseneuil-du-Poitou. Selon les estimations du département, 650 élèves sont prévus l'année scolaire 2021-2022, 812 pour 2022-2023 et 950 pour 2023-2024. Ensuite, les effectifs reviendront autour des 750 élèves, la capacité prévue de ce 35<sup>e</sup> collège de la Vienne.

